

Avis n°17-32177

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/17-32177/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **17-32177**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-06-59, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : **maintenance du progiciel SAGE 1000.**

Catégorie de services : 7.

CPV - Objet principal : 72267000

Objets supplémentaires : 72267100.

Lieu d'exécution : dans les locaux du titulaire et ceux de la CPRPSNcf. à Marseille.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 1 an(s).

Caractéristiques principales :

la consultation concerne la maintenance corrective et évolutive du progiciel SAGE 1000 (modules Trésorerie, Rapprochement bancaire et Bank paiement) ainsi que l'assistance fonctionnelle aux utilisateurs sur ce progiciel

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la CPRPSNcf. s'engage sur les montants suivants :

- pour la période ferme de 1 an :

O Minimum : Montant des forfaits (H.T.) identifiés par le titulaire dans son acte d'engagement.

- en cas de reconduction, le montant minimum annuel correspond au montant des forfaits annuels (H.T.) pour chaque reconduction.

Le montant maximum du marché est fixé à 134 999euro(s)ht pour la durée totale du marché.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché est conclu pour une durée ferme de 1 an. Il est reconductible tacitement 3 fois 1 an.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à l'article 110 du décret du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : un groupement peut être conjoint, solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

au regard des caractéristiques techniques du marché, aucune forme de groupement n'est imposé pour le dépôt de la candidature comme pour l'exécution de ce marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : il n'est pas possible de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

il n'est pas possible de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ;

- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et s. Du décret du 25 mars 2016 et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. La liste des documents est fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le présent règlement de la consultation ;

- les candidatures ne présentant pas la capacité technique ou les garanties financières suffisantes.

Situation juridique - références requises : une lettre de candidature (imprimé Dc1 dans sa dernière version ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article 48 du décret du 25 mars 2016 ;

La déclaration du candidat (imprimé Dc2 dans sa dernière version ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat

les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise ;

La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : la capacité économique et financière (chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles)

la déclaration appropriée de banques ou le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels ;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 mars 2017, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17.MA.5.022.

Renseignements complémentaires : les candidats ont l'obligation de présenter leur offre sous forme dématérialisée (par voie électronique).

pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 22 mars 2017 à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant en objet " Demande de renseignements ".

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>)



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 24 mars 2017.

la CPRPSNcf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 24 mars 2017. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 7 mars 2017.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_TBF58cqxDy .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90 adresse internet :

<http://justice.gouv.fr> .

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille 6 rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90 adresse internet : <http://justice.gouv.fr> .